

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2021_110

L'an deux mille vingt-et-un, le 6 Avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 30 Mars 2021, conformément à la loi.

OBJET :

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Président
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

COMMISSIONS 4 et 6

Finances

Equipements sportifs

*Ouverture d'un secteur
d'activité assujetti à
TVA « Centre
aquatique »*

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Gilda GRIVON, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 37

Suppléant présent : 0

Procurations : 11

Nombre de votants : 48

Ont donné pouvoir :

Vincent LAVALLEZ, procuration à Thierry DEPOORTERE
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Carine JOURDAIN, procuration à Gilda GRIVON
Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART
Frédéric SZYMCAK, procuration à Ludovic ROHART
Valérie NEIRYNCK, procuration à Bruno RUSINEK
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Luc MONNET
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bernard CHOCRAUX
Joëlle DUPRIEZ, procuration à Sylvain CLEMENT
Michel MAILLARD, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE

Absent excusé :

Arnaud HOTTIN, Régis BUE, Isabelle LEMOINE

Absents :

François-Hubert DESCAMPS

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 6 Avril 2021

COMMISSION 4

Finances

Equipements sportifs

Ouverture d'un secteur d'activité assujetti à TVA « Centre aquatique »

Le Conseil Communautaire,

Considérant que, le choix du mode de gestion en DSP implique que les dépenses liées au Centre aquatique seront payées au budget principal.

Considérant la nécessité d'acter la création d'un secteur d'activité assujetti à TVA « Centre aquatique ».

Oui l'exposé du Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ASTENTION sur 48 VOTANTS)

- *D'ouvrir un secteur d'activité assujetti à TVA « Centre aquatique ».*

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY

